



DEVENIR ANIMATEUR

Amis sportifs,

Vous êtes adhérents à l'ARS et vous vous interrogez sur la fonction d'animateur.

Vous vous dites que, grâce à eux, vous pouvez pratiquer une ou plusieurs activités qui vous plaisent et que, peut-être, vous pourriez, vous aussi, être bénévole. En donnant un peu de votre temps, vous pourriez accompagner les adhérents dans la pratique d'un sport que vous aimez. C'est une façon de pratiquer tout en rendant service. Une activité existante dans notre club vous tente, ou une autre, reconnue par la FFRS (Fédération Française de la Retraite Sportive), mais qui n'est pas encore présente dans notre association. Vous trouverez dans les quelques lignes qui suivent tous les renseignements utiles pour suivre le parcours de formation qui vous amènera au diplôme d'animateur fédéral de la FFRS ou d'accompagnant sportif. Bien sûr, tous les frais seront pris en charge, il ne vous en coûtera que du temps mais vous y gagnerez beaucoup de bons moments.

QUI PEUT ÊTRE ANIMATEUR ?

Tout adhérent à l'ARS ayant envie de donner de son temps et de partager sa passion, ses compétences et son expérience avec les autres adhérents.

Il faut donc avoir les connaissances de bases de l'activité pour se lancer. L'engagement vis-à-vis de l'ARS, après formation, se module selon les possibilités de chacun et les besoins de l'activité.

Et plus les animateurs sont nombreux, plus l'organisation est facilitée.

Alors, n'hésitez pas, venez vous joindre à nous ! Les anciens sont là pour vous aider.

Pour connaître le cursus de formation mis en place par la Fédération :

[Consulter le catalogue des Formations 2024](#)

.....

Pour de plus amples informations, consultez vos animateurs en titre ou la responsable formation du club :

Colette GRILLET : 06 79 17 97 98

colette-grillet@orange.fr